

1. **Commission d'enquête parlementaire sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale :**

Mme Dufeu, députée de la circonscription est membre de la commission qui a été installée le 08/09/2020 à l'Assemblée Nationale. SPCNE qui participe aux commissions de suivi des sites de Saint-Nazaire, Donges et Montoir et qui a participé, à ce titre à l'élaboration des 3 Plans de Prévention des Risques Technologiques et au Plan de Prévention des Risques Littoraux de l'agglomération l'a rencontrée le 25/09/2020.

Un article de presse du 07/10/2020, annonce que l'étude épidémiologique réclamée par les riverains et les élus et promise par l'ARS a été refusée par « Santé Publique France ». La députée, le Maire et le Sénateur ont fait un courrier au Préfet pour que l'étude soit programmée. Mme Dufeu nous a transmis le communiqué de presse paru à ce sujet.

2. **Stratégie locale de santé publique - territoire de la CARENE :**

Suite à la réunion de présentation par le Sous-préfet le 10/09/2019, une nouvelle réunion a été organisée le 09/10/2020 pour présenter les actions en cours et à venir. Présence de SPCNE.

Participation de l'ARS, la DREAL, les élus de La Carene, députés des 2 circonscriptions, les directeurs des entreprises de l'agglomération, les représentants des syndicats, les secrétaires généraux des syndicats, les présidents d'associations. L'étude épidémiologique ne sera pas réalisée, seulement une étude de zone (20km sur 20 km) pour identifier les activités humaines qui affectent l'air, l'eau et les sols, pas seulement industriel. SPCNE demandera à intégrer le groupe de travail qui sera mis en place.

3. **EOLIEN EN MER :**

SPCNE a pu contacter la cheffe de projet pour avoir confirmation de la protection cathodique des éoliennes active ou passive et connaître la nature des peintures utilisées pour protéger les parties métalliques. La protection cathodique des 80 éoliennes sera réalisée par courant imposé et nous avons obtenu la nature des peintures utilisées sur les structures du parc, avec les références. Celles-ci sont conformes à la réglementation requise en matière de sécurité maritime.

4. **ENQUETE PUBLIQUE :**

Du 02/09 au 03/10 Demande d'autorisation environnementale de la part de Rabas Protec. Suite à la demande de VAMP au TA sous forme de recours, Rabas Protec a eu l'obligation de présenter un nouveau dossier. La contribution SPCNE a été déposée auprès du commissaire enquêteur le 24/09/2020 et envoyée à la Préfecture le même jour. Le Conseil Municipal a voté un avis favorable, avec quelques recommandations dont la recherche d'un substitut au Chrome VI. En attente du rapport du commissaire enquêteur.

5. **Projet de construction Ilot Salengro :**

Le projet initial est abandonné depuis février 2020, le permis de construire annulé.

L'association « Vivre en harmonie à St-Nazaire » nous a fait savoir que 4 de ses membres ont rencontré le Maire de St-Nazaire, des adjoints et responsables de la Silene le 07/10/2020. Le programme immobilier est maintenu avec un abaissement du nombre de logements (autour de 40) et une part plus grande aux espaces verts, loisirs. Ils ont rappelé les points dont il faudra tenir compte : Densité, aménagement urbain, sécurité/circulation, inondations, stationnements.

6. CONSEIL DE QUARTIER :

Quartier St Marc, Bollardière, Clos du vigneau :

Réunion du groupe mémoire et patrimoine le 07/10/2020, organisation de la journée du 17/10/2020, grand temps fort sur St Marc avec des animations autour des 3 projets du CCQ et du collectif de la nouvelle salle de St Marc. Le matin, rando « Mr Hulot au jardin Océanis » et l'après-midi, balade « Il était une fois, le patrimoine de St Marc »

7. UDPN 44 :

Aucune nouvelle depuis le mois de juin, l'association est en survie depuis la démission du Président UDPN 44 pour raison de santé.

8. INFOS :

- Un article de presse nous informe que des travaux de construction de l'antenne de l'école nazairienne des Beaux-Arts en place du Centre d'Initiative Locale ont provoqué la destruction de 3 arcades d'une aile de l'ancienne gare. Selon l'adjoint à la culture, Michel RAY, c'était prévu dans le projet architectural. Certaines parties des arcades sont très abimées, d'autres seront conservées.
- Achat par la municipalité de la Tour du Commerce, cet ancien phare et sa maison, chemin de Porcé datant de la fin du XIX^e siècle qui constituent un ensemble architectural et patrimonial remarquable à Saint-Nazaire, offrant un point de vue unique sur le territoire et le littoral.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 10 novembre 2020 à 18h salle 3 de la Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 13 octobre 2020
Le Président de la SPCNE,